

Lundi 10 mai 2021

## Déjà près de 150 dossiers déposés pour une aide à l'achat (200 €) d'un vélo à assistance électrique

**Alors que l'Agglomération met un point d'honneur aux déplacements non motorisés en développant notamment des voies consacrées aux modes doux (vélos, trottinettes, overboards, gyropodes, etc.), la collectivité apporte également un coup de pouce financier aux habitants.**

En décembre 2020, le conseil communautaire a ainsi voté une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique d'une valeur de 200 €.

Cinq mois plus tard, ce sont près de 149 demandes qui ont été effectuées pour 132 dossiers validés à ce jour. Une offre qui a conquis autant des habitants de :

- Châteauroux : 65
- Ardentes : 13
- Arthon : 2
- Déols : 19
- Jeu-les-Bois : 1
- Le Poinçonnet : 18
- Montierchaume : 3

La moyenne du coût d'un vélo à assistance électrique se trouve à hauteur de 1 000 €.

Au vu du succès de l'opération, une enveloppe budgétaire de 60 000 € sera inscrite à l'ordre du jour du conseil communautaire prévu en juin 2021.

Tout habitant de Châteauroux Métropole peut bénéficier de cette aide à l'acquisition d'un vélo assistance électrique (200 €), sans conditions de ressources et dans la limite de deux aides par foyer fiscal.

Demande d'aide en ligne à retrouver sur le site de [Châteauroux Métropole](https://www.chateauroux-metropole.fr).

### CONTACT PRESSE

Guillaume Raymond  
guillaume.raymond@chateauroux-metropole.fr  
02 54 08 34 56  
[www.chateauroux-metropole.fr](https://www.chateauroux-metropole.fr)